

1- Quels sont les principes et les fondements posés pour la 1ère République ?

Après la Révolution Française, l'Assemblée Nationale, appelée Convention a instauré la République en 1792. C'est la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen qui pose les principes de la République. Ce régime politique met au centre les libertés individuelles, l'égalité des Hommes et la fraternité. Le peuple souhaite à présent décider et voter.

Le Roi obtient alors le pouvoir exécutif. Les pouvoirs législatif et judiciaire sont confiés à des personnes élues par le peuple.

Lexique :

République : régime politique où le peuple a le pouvoir de décider.

Pouvoir exécutif : pouvoir de faire appliquer la loi

Pouvoir législatif : pouvoir qui permet de créer les lois

pouvoir judiciaire : pouvoir qui permet de punir ceux qui ne respectent pas la loi.

2- Comment a été gouvernée la France ?

La Première République en France date de 1792. Cependant, les décisions étant prises par une Assemblée (la Convention), il n'y a pas de chef d'État jusqu'en 1799. Entre 1792 et 1892, plus de quinze chefs d'État vont se succéder : consul, empereur, roi, président, prince-président.

Cela montre la grande instabilité politique de cette époque. Ces années vont connaître de nombreuses guerres et révoltes qui construiront la République.

À partir de 1870, la République ne sera plus jamais remise en question.

3- La fin de la ère République

En 1799, la France va mal. La République est fragilisée car :

-une crise économique touche la France

-la guerre fait rage sur plusieurs fronts

-le « Terreur » a exécuté un grand nombre de personnes sans procès

-une guerre civile éclate entre les Royalistes et les armées républicaines.

Le 18 brumaire 1799, Bonaparte fait un coup d'état et installe le consulat. En 1802, il se nomme consul à vie. En 1804, Napoléon est sacré Empereur sous le nom de Napoléon Ier. Il favorise l'égalité entre les citoyens mais il se met à gouverner seul. Il a renforcé la police et rétablit les inégalités en accordant des privilèges à ses proches.

Les Français finissent pas se lasser des guerres et de Napoléon, devenu trop autoritaire.

L'héritage du 1er Empire :

- une monnaie unique et solide
- des départements (préfectures)
- les lycées et universités
- la légion d'honneur
- le Code civil

4- En quoi la restauration de la Monarchie et la révolution de 1830 ont-elles permis un renforcement des idées républicaines ?

Après la chute de l'Empire en 1815, une nouvelle monarchie se met en place. On appelle cette période la Restauration. Louis XVIII (18) ne veut pas d'une monarchie absolue mais il réaffirme son pouvoir.

À sa mort, c'est Charles X (10) qui lui succède. Face à la montée du peuple, il signe des ordonnances qui lui donnent un plus grand pouvoir. Cette décision va entraîner la colère des Parisiens qui se révoltent les 27,28 et 29 juillet 1830. Cette Révolution sera appelée « Les 3 Glorieuses » et Charles X sera obligé d'abdiquer. Louis-Philippe lui succède et augmente la liberté mais la misère met le peuple en colère. En 1848, Louis Philippe abdique à son tour. C'est la fin de la monarchie.

Lexique :

- Monarchie : régime politique où c'est un Roi qui gouverne
- Ordonnance : texte de loi
- Abdiquer : quitter le pouvoir.